

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS



**Date de convocation :**

Le 13/12/2023

**Nombre de délégués :**

En service : 34  
Présents : 18  
Votants : 18

N°01CS19122023

**Objet : Cotisations 2024**

**Avis : favorable à l'unanimité**

**Transmission en Préfecture le :**

**Publication / notification le :**

L'an deux mille vingt trois  
Le mardi dix-neuf décembre à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK

**Etaient présent- e-s :**

Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE,  
Messieurs Jean-Louis SLOVAK, François BORDE, Henri BURNHAM, Philippe DARIDAN, Denis BILLAULT, Daniel CHEVALIER, Dimitri MULTEAU, Jean-Marc LABBE, Marc GAULANDEAU, Lionel RANVAL, Gérard SERER, François OURY, Jean-Michel LENA, Daniel BORDIER, Bertrand LANOISELEE, Marc BOUVET, Jérôme HUARD

**Etaient excusé.e.s :**

Mesdames Catherine MEUNIER, Marinette DUVOUX, Sophie LEBERRE  
Messieurs Didier MOELO, Pascal CONZETT, Benjamin CACHEUX, Jean-Luc DUMOULIN, Jean COLY, Christian ROCHE

**Assistaient aux débats sans prendre part aux décisions :**

Mmes Héloïse GORNARD, Christelle TOUZET et M. Valentin BAHÉ

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Jean-Michel LENA

Reçu à la Préfecture  
de Loir-et-Cher, le :

02 JAN. 2024

### Cotisations 2024

Lors du Conseil Syndical du 19 septembre 2023 visant le vote du programme d'actions du CT Cisse n°3, il avait été prévu une augmentation de 1,5 % des cotisations entre 2023 et 2024. Cette proposition a été revalidé par la commission finances du 21/11/2023 et est reproposée à l'avis du Bureau du 07/12/2023.

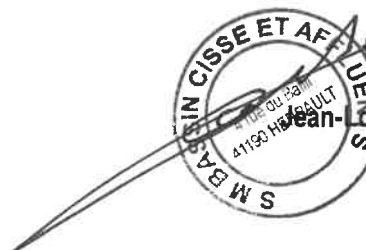
Les EPCI Agglopolys, Beauce Val de Loire et Castelrenaudais voient leur cotisation augmenter, quand Val d'Amboise et Touraine Est-Vallées voient la leur diminuer du fait des nouveaux statuts. En effet, des nouvelles communes sont intégrées au territoire de compétences du syndicat pour Agglopolys, Beauce Val de Loire et Castelrenaudais, ce qui induit donc une augmentation proportionnelle de leur participation.


# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

EPCI	2023	2024 : nouv statuts / +1,5 %	
		Somme	Différence
Beauce Val de Loire	17 796,88 €	20 102,22 €	2 305,34 €
Agglopolys	87 084,90 €	94 722,73 €	7 637,83 €
Castelrenaudais	1 758,18 €	5 709,64 €	3 951,46 €
Val d'Amboise	39 379,12 €	35 578,84 €	-3 800,28 €
Touraine Est Vallées	16 180,92 €	8 519,57 €	-7 661,35 €
<b>Total</b>	<b>162 200,00 €</b>	<b>164 633,00 €</b>	<b>2 433,00 €</b>

Le conseil syndical, à l'unanimité :

- ✓ Valide la proposition d'augmentation de 1,5% des cotisations 2024.

 Le Président,  
Jean-Louis SLOVAK

 The stamp is circular with the text "SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS" around the perimeter. In the center, it reads "1 rue du Pâlis" and "41100 HUILLY".